

Réouverture des magasins et ateliers Autobacs

Paris, le 13.05.20 – Cela fait une cinquantaine de jours que le confinement est décrété et certaines voitures n'ont plus bougé depuis le 19 mars. Pour les véhicules également, le déconfinement doit se faire en toute sécurité. C'est pour cela qu'Autobacs propose de suivre une « check list » afin de pouvoir reprendre la route en toute sérénité.

La Check List Autobacs

Une voiture immobilisée n'étant pas à l'abri de soucis et d'usure, Autobacs a listé un certain nombre de points à vérifier avant de reprendre la route :

1/ La batterie

Pour une voiture moderne, il est recommandé de ne pas déconnecter la batterie car le branchement risque ensuite d'être compliqué avec les codes de sécurité. Néanmoins, pour le faire en toute sécurité, voici quelques consignes à respecter : ne pas manipuler la batterie en portant des bagues et des bracelets et éviter tout contact avec l'eau. L'idéal reste de porter des gants et une paire de lunettes de protection et de toujours suivre ces étapes : débrancher d'abord la borne négative (noire) puis la borne positive (rouge). Et inversement pour le branchement : d'abord la positive, puis la négative. A noter que pour une voiture relativement ancienne, il est utile de débrancher la batterie après 2 semaines d'immobilisation. Toutefois si la batterie refuse de repartir, Autobacs propose des chargeurs et des boosters, ainsi qu'une large gamme de batteries dans ses magasins.

2/ Les pneus

En cas d'immobilisation prolongée, Autobacs recommande de déplacer la voiture de quelques centimètres toutes les semaines, car en restant statique, la répartition de son poids peut à la longue altérer les pneus. Après le confinement, il faut impérativement vérifier l'état des pneus et leur pression et donc les regonfler si nécessaire. C'est également le moment de vérifier leur usure. Voici une petite astuce Autobacs : il suffit d'insérer une pièce d'un euro dans la rainure du pneu, si le cercle jaune n'est plus visible, c'est que le pneu est trop usé. On reste également vigilant aux vibrations ressenties sur le volant car elle sont généralement liées à un souci de pneu (déformation, plat, perte de pression), enfin, c'est le moment de permuter les pneus hiver par des pneus été.

3/ Le carburant

Lors d'un stationnement prolongé, il faut absolument éviter de laisser son véhicule avec un réservoir presque vide car cela pourrait créer des dépôts dans le carburant. Il est donc recommandé de laisser le réservoir rempli à 50 % minimum. Lors du déconfinement, ne pas hésiter à faire le plein directement avant le premier trajet, tout en profitant des prix actuellement proposés.

4/ Les niveaux

Après une longue période d'immobilité, il faut penser à vérifier tous les niveaux (lave-glaces, huile moteur, AdBlue, liquide de refroidissement...) et faire l'appoint au besoin.

Pour faciliter la vie des automobilistes, les ateliers Autobacs proposent des forfaits entretien à partir de 59.90 € qui permettent de vérifier plus de 29 points de contrôle et 5 mises à niveaux. L'occasion idéale pour faire un check-up du véhicule afin de l'utiliser en toute sécurité et en toute simplicité grâce à la prise de rendez-vous en ligne : <https://rdv.autobacs.fr/>

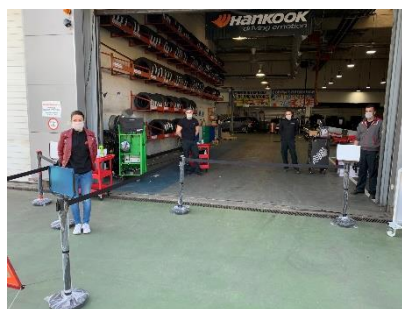
La réouverture des centres Autobacs

Depuis le 11 mai 2020, les magasins et les ateliers Autobacs sont prêts à accueillir leurs clients. La priorité étant de garantir une sécurité optimale, un certain nombre de mesures ont été mises en place comme :

- La prise de rendez-vous par téléphone ou sur www.autobacs.fr
- Le port systématique du masque par l'ensemble du personnel
- Le respect des gestes barrières et des distanciations physiques
- Le paiement par carte bancaire privilégié

Autobacs demande également à chaque client d'être muni de son propre stylo pour toute signature de document et de ne toucher que les produits qu'il souhaite acheter.

De plus, les espaces d'attente, les toilettes ainsi que les distributeurs de boissons et snacks resteront fermés jusqu'à nouvel ordre. Enfin, les dates de validité des bons d'achat et avoirs qui expiraient entre le 15 mars et le 31 mai ont été prolongées jusqu'au 31 août 2020 et sont utilisables dès aujourd'hui dans tous les centres Autobacs.



Prenez soin de vous et de vos proches ! A très vite dans tous les centres Autobacs d'Ile de France et en ligne sur www.autobacs.fr.

La philosophie d'Autobacs : **Améliorer la vie de tous les automobilistes en la rendant plus pratique, agréable, amusante et sûre à travers ses produits et services**